



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 13 décembre 2016



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 4

Rolle, le 29 novembre 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 13 décembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Procédure relative à la protection des salariés et de leur personnalité. En novembre 2015, le Service cantonal de l'emploi effectuait une visite de la Commune au terme de laquelle des recommandations étaient données en vue d'améliorer la santé et la sécurité au travail à Rolle, dont les aspects liés aux risques psycho-sociaux. La Municipalité a ainsi introduit une directive touchant à la problématique du harcèlement et du mobbing. Leur définition et leur explication à tous les échelons de l'administration communale, dans un contexte interne (entre membres du personnel) et externe (population) s'agissant d'atteintes à la personnalité des employés, sont désormais officielles et forment une annexe au règlement du personnel communal (directive N° 10). Les sessions d'informations destinées aux cadres et employé/es ont été organisées sous l'égide des Ressources humaines et de Mme Anny Wahlen, une spécialiste en psychologie du travail. Elles ont eu lieu le 24 novembre dernier.

2. Durée des travaux à la Barcarolle – changement de collecteur EU = ceci explique cela

Ces travaux devaient consister en un simple remplacement de tronçon de collecteur d'eaux usées, dont l'étanchéité laissait à désirer, et à réfectionner la chaussée piétonne dans le croisement des Grandes-Buttes et du débouché sur l'avenue des Poiriers. Or, tel un jeu de dominos, les travaux prévus en ont créé d'autres touchant à l'éclairage public remis à neuf (câbles à 20 cm sous le goudron remplacés et mis sous tubes) dans la zone du chantier, et à la découverte d'un caniveau « antédiluvien » recouvert d'une dalle qui s'est effondrée sous le poids d'une machine de chantier, qu'il a fallu remblayer après la pose d'un drainage.

Mais les surprises ont continué par la mise au jour de collecteurs d'eaux claires EC du précédent millénaire, non répertoriés, qui ont nécessité (sans entrer dans les détails) la création d'une nouvelle chambre EC destinée à regrouper toutes les nouvelles grilles pluviales du secteur. Finalement, ces « suppléments » ont dépassé le budget et le périmètre initiaux du projet ; sans évoquer encore (ou alors rapidement...) l'agrandissement circonstancié de la surface de revêtement hydrocarboné (goudron) qui a tenu compte, afin de la sauvegarder, de sa périphérie : les racines des arbres d'un périmètre appelé, dans la foulée, à permettre aussi le passage de véhicules. Le chantier est néanmoins terminé, à la satisfaction générale.

3. Modification du temps de stationnement de parkings communaux

Comme annoncé le 8 novembre dernier, la Municipalité a décidé de modifier la durée de parcage de plusieurs parkings. Ainsi, celui dit « Au Parc », jouxtant les terrains de sport du Château, verra 33 de ses places passer à 5 heures, au lieu des 2 heures actuelles, réduisant le nombre de places de cette durée à 50 à cet endroit. Du côté du stationnement situé entre les giratoires de la Grand-Rue *Avenues Gare et Châtelain*, sa durée est portée de 30 à 60 minutes. Enfin, dans le cadre de la période de l'Avent, comme cela avait déjà été le cas en 2013 et 2014, les parkings payants « Tête Noire » et « Coop » seront gratuits du 1^{er} décembre 2016 au 2 janvier 2017 ; la durée de stationnement, réglée par « disque bleu » sera néanmoins limitée à 2 heures.

4. Nouveau tarif Romande Energie « Via d'ici »

Il s'agit de promouvoir, dans le cadre de « Rolle, Cité de l'énergie », une électricité qualifiée de renouvelable et romande telle que la propose désormais Romande Energie. Cette alternative aux standards actuels affiche 80 % d'hydraulique et 20 % de solaire, alors que le contrat actuel livre à Rolle un courant de type « Via Suisse » composé de 60 % d'hydraulique et de 40 % de nucléaire. La proposition de passer à une « énergie électrique verte » pour l'éclairage public, les bâtiments communaux (exception faite encore des écoles, du ressort d'ENJEU, et des bâtiments loués) correspond à un coût supplémentaire estimé à quelque Fr. 14'000.— par an, une décision qu'a prise la Municipalité dès l'an prochain.

5. Ruelle de l'Île : dépose du portail côté Grand-Rue

En lien avec la réalisation de travaux d'éclairage du passage, s'est posée la question d'une (énième) remise en état du portail métallique posé afin de « réguler les visites nocturnes » de clients d'établissements publics de la Grand-Rue, un portail régulièrement malmené afin d'empêcher justement le non accès à la ruelle... Répondant donc à un besoin urgent de mettre un terme aux déprédations constatées, la Municipalité a finalement décidé, en accord avec les propriétaires voisins, de supprimer toute entrave à une désormais libre, mais (fortement) éclairée, circulation dans dite ruelle...

6. Quartier solidaire

Suite au diagnostic communautaire mené entre août 2014 et juillet 2015, le projet « Quartier solidaire » de Rolle a commencé en septembre 2015. Le but de ce processus communautaire est d'améliorer la qualité de vie des habitants de 55 ans et plus. Cette démarche est une collaboration entre Pro Senectute Vaud et la ville de Rolle. Plusieurs partenaires et des professionnels soutiennent la démarche en accompagnant les habitants dans leurs initiatives pour élaborer des projets selon leurs besoins et leur envies. La brochure jointe au présent communiqué « Le projet Quartier solidaire – automne 2016 » donne toutes informations utiles à cet égard.

7. Travaux du Port Ouest



Le dragage des 20 premiers centimètres du Port Ouest s'est déroulé à satisfaction, sans les odeurs (de boue) que redoutait le voisinage. Le retrait du lac des corps-morts et autres objets inertes n'a révélé aucune surprise (vivante ou non) et le cinquième des palplanches est déjà posé. Le calendrier des opérations est donc tenu. Quant aux squatters de bateaux qui viennent de défrayer la chronique, sévissant plus particulièrement du côté de *La Marina*, ils sont désormais connus de la gendarmerie qui a pris les mesures utiles.

Sous l'œil d'un drone, novembre 2016



8. Horaires de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 23 décembre à 16h.00 jusqu'au mardi 3 janvier 2017 à 08h.00. Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Au nom de la Municipalité

La Vice-présidente


Françoise Tecon-Hebeisen



Le Secrétaire


Pascal Petter